



**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
de Corse**

Ajaccio, le 10/02/2021

**Site Natura 2000
FR940583 "Forêt de l'Ospeda1e"
(zone spéciale de conservation - ZSC)**

Relevé de décisions de la réunion du comité de pilotage local du
vendredi 16 octobre 2020 en Mairie de Porto-Vecchio

Cette réunion du comité de pilotage local (COFIL) du site Natura 2000 de la forêt de l'Ospedale débute à 10h30. Cette séance se déroule sous la présidence de M. Arnaud Gillet, sous préfet de Sartène. En effet, aucune réunion du COFIL ne s'étant tenue depuis l'approbation du DOCOB par arrêté du 29/09/2015, l'Etat, qui doit tenir ses engagements auprès de la Commission européenne sur la directive habitats, faune, flore se doit de lancer le portage du site.

Etaient présents: voir feuille d'émargement en PJ.

➤ Rappel des objectifs du dispositif et des principaux enjeux de la mise en oeuvre du document d'objectifs du site:

Suite aux présentations, l'Office national des forêts, représenté par M. Stéphane Muracciole rappelle les éléments essentiels du document d'objectifs.

Les participants échangent sur plusieurs points :

- la présence d'un agriculteur et de son troupeau de brebis sur San Gavino di Carbini qui pourrait être un partenaire intéressant pour le maintien des habitats ouverts avec un contrat Natura 2000 à définir ;
- le maintien des vieux arbres, y compris sur les projets de zone d'appui à la lutte (ZAL) prévus au document de protection rapprochée de massif forestier (PRMF), possibilité de contrat aussi ;
- les travaux de protection contre les incendies des différents hameaux prévus à la PRMF qui ne ressortent pas explicitement de crédits Natura 2000 mais des obligations légales (PJ n°3);
- la police nécessaire au respect de l'interdiction de toute activité nautique sur le lac (décision de l'OEHC) qui peut-être exercée soit par la commune (garde-champêtre), soit par les agents commissionnés du Syndicat mixte du Parc naturel régional de Corse ;
- l'aménagement de la forêt territoriale a été reconduit jusqu'en 2023 (PJ n°4), les opérations courantes de gestion sylvicole sont exemptées d'évaluation d'incidence Natura 2000, pas les travaux d'infrastructure (ZAL, voirie) ni les manifestations sportives de grande ampleur.
- La fréquentation de la forêt peut poser problèmes (quads, manifestations importantes, chasse), notamment sur le Mouflon, espèce désormais protégée, souffrant de ces dérangements qui est présente. Un travail auprès de ces acteurs devra être mené par la structure animatrice désignée.

- Désignation de la structure porteuse en charge de la mise en oeuvre du DOCOB pour les 3 ans à venir et de la présidence du comité de pilotage ;

Concernant la présidence du comité de pilotage, elle est attribuée avec l'accord du représentant du président de l'Office de l'environnement à M. le maire de Porto-Vecchio (intuitae personae) ; Concernant la structure porteuse, en l'absence de la Collectivité de Corse et sans mandat sur ce sujet du représentant du président de l'Office de l'environnement, elle est attribuée sous réserve d'un avis défavorable expresse du président du Conseil exécutif de la Collectivité de Corse à la commune de Porto-Vecchio.

- Perspectives pour les 3 prochaines années d'animation (2021-2023)

La commune de Porto-Vecchio, considérant avoir désormais de l'expérience sur la problématique Natura 2000, du fait du nombre conséquent de sites sur sa commune, et avoir structuré son service environnement par le recrutement d'un nouvel agent chargé de la thématique de biodiversité notamment sur son territoire estime être en mesure d'assurer l'animation du site. Pour ce faire, elle déposera une demande de financement sur la ligne 761 du Plan de développement régional de la Corse (PJ n°5) auprès de la Collectivité de Corse, service instructeur. Cette animation s'attachera à faire évoluer les fiches actions du DOCOB vers des actions plus en relation avec les acteurs de terrain, la prise en considération des espèces et des habitats d'intérêt communautaire grâce aux outils de charte et de contrats prévus par le réseau Natura 2000 (cf PJ n°6). Elle accompagnera les porteurs de projet dans les évaluations d'incidence Natura 2000 à déposer auprès des services de la DDTM et dont les listes sont jointes (PJ n°7).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

LISTE DES DESTINATAIRES

(membres du comité de pilotage local du site Natura 2000 FR9400583 « Forêt de l'Ospedale »)

Monsieur le président du conseil exécutif de Corse
Monsieur le président du syndicat mixte du parc naturel régional de Corse
Monsieur le maire de Porto-Vecchio
Monsieur le maire de San Gavino di Carbini
Monsieur le président de la communauté de communes du Sud Corse
Monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse
Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer de la Corse-du-Sud
Monsieur le directeur régional de l'office national des forêts
Monsieur le délégué régional de l'office français de la biodiversité
Monsieur le directeur de l'office de l'environnement de la Corse
Monsieur le directeur de l'office du développement agricole et rural de la Corse
Monsieur le directeur de l'agence du tourisme de la Corse
Monsieur le président de la chambre départementale d'agriculture de la Corse-du-Sud
Monsieur le président de la fédération départementale des chasseurs de la Corse-du-Sud
Monsieur le président de la fédération de la Corse pour la pêche et la protection du milieu aquatique
Monsieur le président du conservatoire des espaces naturels de Corse/ CENC
Monsieur le président de l'association « U pinu tortu »
Monsieur le président de l'association de protection de l'environnement de l'extrême sud
Monsieur le président du club alpin français de Corse-du-Sud
Monsieur le président du comité Corse-du-Sud de la fédération française de la montagne et de l'escalade
Monsieur le président de la compagnie régionale des guides de canyon et des accompagnateurs en montagne de Corse
Messieurs les représentants des chasseurs d'Agnaronu et de l'Ospedale
Messieurs les représentants du syndicat des exploitants forestiers de Corse
Mademoiselle Laetitia HUGOT, responsable du conservatoire botanique national de Corse

COPIL Forêt territoriale de l'Aspedale

16/10/2020

Etat des présents

Nom	Prénom	Structure	contact	tel
VALLI	Jean-Paul	Présidents M. Pierre Tortu	jean-paul.valli@orange.fr	06 03 78 21 14
TORRE	Fabrice	OREAL	fabrice.torre@developpement-dual.parc.fr	04 95 51 75 14
GICCI	Amaud	St Sulpice	amaud.jillet@ccor-de-sud-av.fr	
PANAÏOTIS	Christophe	OEC/Bioter	panaiotis@oec.fr	04 95 34 55 66
MIRAMOLE	Stéphane	OMF	stephane.miramole@onf.fr	06 17 32 47 78
RENCCI	Jean	Commune de Porto-Vecchio	jean.rencci@porto-vecchio.fr	06 76 60 31 37
STROMBANI	Jeanne	Commune de Porto-Vecchio	jeanne.strombani@porto-vecchio.fr	06 43 56 62 30
APOSTOLATO	Nathalie	Commune de Porto-Vecchio	nathalie.apostolato@porto-vecchio.fr	06 88 06 07 74
FERRACCI	NICOLE	"	nicole.ferracci@porto-vecchio.fr	04 95 40 95 30